



IUSMQ, CRDQ, Jeffery Hale, CHU et IUCPQ

Changements importants au système de paie des employés à compter du 25 octobre

Dans le cadre du Projet de consolidation des systèmes d'information (CSI), les employés rattachés au système de paie des installations IUSMQ, CRDQ, Jeffery Hale, CHU et IUCPQ devront maintenant utiliser le nouveau Guichet RH-Paie à compter du **25 octobre 2018 à 9h** pour compléter leur feuille de temps. L'ancien Guichet eEspresso de Logibec demeurera disponible en **mode consultation seulement**.

Des outils de soutien et de formation sont disponibles sur la [Zone CIUSSS](#) et le [site Web du CIUSSS](#) (de l'externe) pour vous accompagner dans le changement.

Comment accéder au [Guichet RH-Paie](#)

- au bas de la page d'accueil de la [Zone CIUSSS](#) (raccourci \$);
- accès rapides en page d'accueil du [site Web du CIUSSS](#);
- postes communs de certaines installations (guichets physiques).



***Les anciennes icônes d'accès au Guichet eEspresso dans Citrix, sur le bureau de votre ordinateur ou dans vos raccourcis, vont demeurer accessibles en mode consultation seulement pour consulter vos anciens relevés de paie (incluant celui de la paie du 25 octobre).

Comment vous connecter

Nouveau numéro d'employé

Vous devrez ajouter un chiffre au début de votre numéro d'employé pour accéder au Guichet.

Ex : Pour les employés du CRDQ, si votre numéro d'employé actuel est le **00999**, votre nouveau numéro d'employé CIUSSSCN sera maintenant composé de 6 chiffres, soit le **500999**.

Nouveau mot de passe

Votre mot de passe pour accéder au Guichet Virtuo RH-Paie est votre date de naissance inscrite dans l'ordre suivant : **AAAAMMJJ** (ex : **19790802**)

Établissement	Ancien numéro à 5 chiffres	Nouveau numéro à 6 chiffres	Nouveau mot de passe
IUSMQ	XXXXX	6XXXXX	AAAAMMJJ
CRDQ	XXXXX	5XXXXX	
Jeffery Hale	XXXXX	4XXXXX	
CHU	XXXXX	6XXXXX	
IUCPQ	XXXXX	6XXXXX	

Nouvelles responsabilités des employés concernant leurs feuilles de temps

À compter du 25 octobre, vous devrez obligatoirement :

- Modifier votre feuille de temps si votre nombre d'heures travaillées est différent de votre horaire de travail régulier;
- Valider votre feuille de temps avant l'approbation de votre gestionnaire;
- Pour le remboursement des frais de déplacement, continuez à utiliser les formulaires habituels en y inscrivant votre nouveau numéro d'employé et votre centre de coût CIUSSCN.

Changement des codes horaires et des centres de coûts

À compter du 25 octobre, utilisez les codes horaires de présence et d'absence pour modifier votre feuille de temps dans le Guichet RH-Paie. Consultez les [capsules d'information](#) pour vous aider.

IMPORTANT : certains numéros de centre de coûts seront modifiés (également appelés sous-service, département ou unité administrative). Consultez la liste de correspondance sur la [Zone CIUSSS](#) et à l'externe sur le [site Web du CIUSSS](#) pour vous guider dans la codification de votre feuille de temps.

Affichages de postes : posez votre candidature en ligne!

Vous pouvez consulter les affichages de postes en cours sur le Guichet RH-Paie à partir de votre domicile ou d'un cellulaire. Une [capsule Web est disponible sur la Zone CIUSSS](#) et à l'externe sur le [site Web du CIUSSS](#) pour savoir comment accéder à cette fonction et soumettre votre candidature.

Des utilisateurs experts pour vous aider

Un réseau d'utilisateurs experts formés pour le Guichet RH-Paie est disponible dans chacune des directions afin de vous accompagner pour tout problème d'accès ou de fonctionnalité. Consultez la [liste des utilisateurs experts](#) pour obtenir un soutien rapide.

Des questions? Veuillez consulter :

- La [foire aux questions \(FAQ\) du Guichet RH-Paie](#).
- La [liste des choses à faire](#) pour vous accompagner dans le changement.

PROBLÈME D'ACCÈS AU GUICHET RH-PAIE (VIRTUO)

418 821-3200, option 1 et option 4

pilotage.grhpaie.ciusscncn@ssss.gouv.qc.ca

ASSISTANCE FEUILLE DE TEMPS ET PAIE

1-877-821-0999, option 1

servicepaie.drf.ciusscncn@ssss.gouv.qc.ca